AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**213C0947**
FR0004031763-FS0370

16 juillet 2013

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**COHERIS**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 15 juillet 2013, la société Alto Invest (65, rue du Maréchal Foch, 78000 Versailles), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 juillet 2013, le seuil de 10% des droits de vote de la société COHERIS et détenir, pour le compte desdits fonds, 625 642 actions COHERIS représentant autant de droits de vote, soit 11,15% du capital et 9,95% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions COHERIS sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital de 5 613 075 actions représentant 6 289 968 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.